

**MISSION PERMANENTE  
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
AUPRES DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR  
NEW YORK, NY 10017  
TEL : (646) 649-5061  
FAX : (646) 781-9974

**SEANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SECURITE  
SUR LA SITUATION AU KOSOVO**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**DECLARATION DE  
SON EXCELLENCE LEON KACOU H. ADOM  
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT  
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
AUPRES DES NATIONS UNIES**

*New York, le 17 décembre 2018*

*A vérifier au prononcé*

## **Excellences Mesdames et Messieurs,**

Ma délégation salue la présence de Son Excellence Monsieur Aleksandar VUCIC, Président de la République de Serbie à cette séance d'information qui nous instruit sur les développements récents de la situation au Kosovo.

Elle salue également la présence de Monsieur Hashim THACI.

Elle remercie également Monsieur Jean-Pierre LACROIX, Secrétaire général adjoint, chargé du Département des Opérations de maintien de la paix pour son exposé.

## **Excellences Mesdames et Messieurs,**

Ma délégation est préoccupée par le vote, le 14 décembre 2018, de trois (03) projets de lois visant la transformation des forces de sécurité du Kosovo en une véritable armée nationale. Cette préoccupation est d'autant plus justifiée que ces lois, votées à l'unanimité des députés albanais, ont été boycottées par les députés serbes.

Mon pays note que l'initiative du Parlement kosovar pourrait avoir des implications sur les mandats de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de la Force pour le Kosovo (KFOR). En effet, la mise en œuvre de ces lois pourrait être incompatible avec les dispositions de la Résolution 1244 (1999), seul cadre juridique sur lequel est basée la présence de ces forces internationales au Kosovo.

Cette décision intervient dans un contexte marqué par l'impasse des négociations menées sous la houlette de Madame Federica MOGHERINI, Haute Représentante de l'Union Européenne pour les Affaires Étrangères et la Politique de sécurité, en vue de la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo.

C'est pourquoi, mon pays appelle toutes les parties à la retenue et à éviter les actes unilatéraux susceptibles d'exacerber les tensions déjà perceptibles dans la région.

Il les exhorte à revenir rapidement à la table de négociations afin d'apaiser les tensions nées des initiatives récentes et de créer les conditions propices au règlement de toutes les questions faisant l'objet de divergence entre les deux parties.

La Côte d'Ivoire, à la lumière de son expérience, est convaincue que la recherche de la paix par le dialogue est la seule voie viable pour restaurer une stabilité durable et des relations de bon voisinage dans les Balkans.

Pour terminer, la Côte d'Ivoire appelle toutes les parties prenantes et à s'engager de bonne foi et sans conditions, dans les négociations menées sous l'égide de l'Union européenne, afin de donner une chance à la paix.

**Je vous remercie.**